

LES REACTIONS SYNDICALES A LA
REGRESSION CHARBONNIERE EN EUROPE
OCCIDENTALE:

FRANCE, GRANDE-BRETAGNE, BELGIQUE,
ALLEMAGNE FEDERALE DE 1958 A 1974

PAR

JOEL MICHEL

Docteur

Présenter un tableau général des réactions des syndicats de mineurs face à la récession en Europe est une entreprise exigeante. Il faudrait bien sûr commencer par rappeler les spécificités nationales et notamment l'évolution contrastée des relations sociales dans chaque pays. Ce ne peut être notre propos, et je prends donc le risque, dans cet exposé global, de mécontenter les spécialistes de chaque bassin qui trouveront les réalités qu'ils connaissent bien simplifiées à l'extrême. Je suis d'ailleurs plus familier de l'expansion que de la récession puisque mes travaux sur les bassins houillers européens (1) portent sur l'âge d'or du charbon, le 19ème siècle, lorsque se forge l'image de communautés minières solidaires dans le travail, dans la vie et dans la lutte, qui survit jusqu'à nos jours.

Imprégné de cette image combative, on peut attendre des organisations de mineurs une vigoureuse réaction lorsque l'histoire des bassins houillers d'Europe bascule partout en même temps en 1958-1959: les politiques énergétiques passent alors du souci de la quantité à celui de la maîtrise des coûts, les productions plafonnent et les premières ferme-

1. Doctorat d'Etat, Lyon II, octobre 1987 (sous la direction d' Y. LEQUIN): "*Le mouvement ouvrier chez les mineurs d'Europe occidentale des années 1880 à 1914: étude comparative (Grande-Bretagne, Belgique, France, Allemagne)*".

tures de puits sont annoncées. Les syndicats de mineurs se sont toujours montrés très conscients de leurs responsabilités et ont combattu pour l'avenir de leur industrie; leurs efforts dans la bataille du charbon en ont fait des héros et l'une des fractions les plus prestigieuses de la classe ouvrière; cette fois, c'est leur existence même que les nouvelles politiques mettent en jeu. Leurs raisons de lutter sont donc évidentes. Je n'ai pas voulu examiner ces luttes à travers l'ensemble des politiques syndicales dans cette période, mais lors des phases extrêmes d'effondrement que sont les grèves contre la récession de 1958 à 1975. L'examen des faits permet d'orienter l'analyse des attitudes syndicales qui nous renvoient, au-delà des organisations, aux réactions des mineurs eux-mêmes devant l'effondrement de leur monde.

Si l'on procède à une analyse globale des conflits du travail en Europe pendant cette période de déclin du charbon, on constate d'abord un affaiblissement de l'activité gréviste des mineurs mesurable par leur pouvoir de grève, c'est-à-dire leur part dans les grèves par rapport aux autres travailleurs (2). Il faut bien sûr tenir compte de la baisse du nombre des mineurs qui passent entre 1960 et 1975 de 7,2% à 2% de la population active industrielle (industries, transports et construction) en Belgique, de 5,6% à 2,7% en République Fédérale, de 4,1% à 1,9% en France, et de 4,5% en 1965 à 2,9% en 1975 en Grande-Bretagne. Les mineurs qui restent sont encore militants. On peut néanmoins considérer qu'il y a régression dans la mesure ou le nombre de journées de travail perdues pour l'ensemble de l'industrie, stable en Belgique, augmente considérablement en Grande-Bretagne où il est de l'ordre de 3 millions par an vers 1960 et passe à 6 ou 7 millions dans les années 1970, et en France où il passe dans cette période de 1 ou 2 millions à 3 ou 4 millions. Dans les années 1970 c'est notamment par une multiplication des petites grèves d'entreprise que se traduit ce réveil général de l'activité gréviste auquel les mineurs ne participent pas.

2. Toutes les indications qui suivent reposent sur les statistiques de population active et les statistiques de grèves de l'International Labour Organisation, *Statistical Yearbook*, notamment 1979, 1973 et 1964 qui permettent une rétrospective depuis 1956 et fournissent nombre de grèves, de grévistes et de jours de travail perdus pour chacun des quatre pays et pour chaque secteur, dont les mines. Une comparaison internationale se heurterait cependant au caractère non cohérent des statistiques nationales.

Comparons les années 1950 et les années 1970: traditionnellement, les mineurs sont responsables d'un fort pourcentage des grèves. Ceci est encore tellement vrai dans les années 50, que les études britanniques sur les conflits du travail excluent les grèves minières qui faussent l'évolution du reste du secteur industriel (3). En Grande-Bretagne, les mineurs sont à l'origine de 70% des grèves dans les années 50 et de 7% seulement de 1968 à 1972. Hormis les deux grandes grèves de 1972 et 1974, c'est l'effondrement, alors que le nombre de grèves dans le reste de l'industrie est multiplié par 5 dans les années 1960. Il y a une explication spécifique à ce déclin qui correspond au recul du travail au rendement à partir de 1958 et à son abolition en 1966. Les aspirations salariales se concentrent alors au niveau national puisque le taux de salaire est désormais uniforme, et les grèves sauvages laissent la place à de grandes grèves officielles. Mais le coup d'arrêt est également sensible en ce qui concerne le nombre de journées de travail perdues. Pendant les 10 années de 1955 à 1966, les mineurs sont 7 fois responsables de plus de 10% des journées perdues alors que de 1971 à 1978, leur part tombe 4 fois en dessous de 1%. En Belgique (4), dans les années 50, les mineurs qui forment 3,5% de la population active totale sont responsables de 20% des journées perdues et même de 50 ou 60% certaines années. Dans les années 70, ce pourcentage est le plus souvent inférieur à 10%. Les deux secteurs de la mine et du textile occasionnaient 70% des conflits des années 50, et ils ne comptent plus que pour 20% de 1970 à 1972. En Allemagne Fédérale (5), les conflits du travail ne sont jamais très importants, sauf à quelques reprises dans les années 1950. Les mineurs participent aux grèves de 1951 et de 1955, mais si leur partici-

3. Voir les différentes contributions au volume édité par E.W. EVANS et S.W. CREIGH, *Industrial Conflict in Britain*, Frank Cass, London 1977 (notamment P. GOLOMBOS, E.W. EVANS, J.B.F. GOODMAN et M. SILVER). L'ouvrage essentiel est James CRONIN, *Industrial Conflict in Modern Britain*, Croon Helm, London, 1979.

4. R. GUBBELS, *la grève, phénomène de civilisation*, Institut de sociologie Solvay, Bruxelles, 1962 et Michael SHALEV, *Lies, Damned Lies and Strike Statistics: the Measurement of Trends in Industrial Conflict* in CROUGH-PIZZORNO, *op. cit.*, pp. 1-19.

5. voir RAINER KALBITZ, *Die Arbeitskämpfe in der Bundesrepublik Deutschland. Aussperrung und Streik 1948-1968*, dissertation Bochum 1972. KARL STEINHAUS, *Streiks in der BRD 1966-1974*, Frankfurt, Marxistische Blätter 1975.

pation à la grève reste significative pendant la période de paix sociale de 1959 à 1965, elle est après cette date voisine de zéro ou inférieure à 1% des jours perdus. Même en 1973, année de grèves minières, ils n'occasionnent que 3% des jours de travail perdus dans un pays où la grève reste décidément l'apanage des métallos du Bade-Wurtemberg. En France enfin (6) pendant les 9 années de 1956 à 1964, les mineurs s'attribuent à 5 reprises plus de 10% des journées de travail perdues, mais pendant les 14 ans de 1965 à 1978, ils n'atteignent plus une fois ce pourcentage mais tombent à 6 reprises en dessous de 1%. Pendant cette phase de déclin charbonnier, on note donc une concentration de l'activité gréviste des mineurs.

Si l'on examine ensuite la nature des conflits, une conclusion surprenante s'impose nettement: les conflits engagés pour lutter directement contre la récession charbonnière représentent finalement peu de chose. Il va de soi qu'on ne peut ici procéder à une mesure statistique, et que souvent les revendications exprimées peuvent traduire un malaise plus profond lié à l'inquiétude devant les fermetures de puits. Mais il est certain que l'essentiel des revendications nécessitant le recours à la grève reste d'ordre salarial et a même un caractère défensif puisqu'il s'agit souvent d'obtenir un rattrapage salarial. Passons en revue quelques-unes des grèves les plus marquantes: En Grande-Bretagne (7), on relève des conflits localisés qui atteignent parfois le niveau du bassin et rarement le niveau national. Les deux grands conflits de 1972 et 1974 sont des règlements de comptes avec la politique des revenus du gouvernement conservateur. On incrimine également sa politique énergétique jugée responsable du grand déclin minier des années 1960, mais il s'agit avant tout d'inverser sa politique de limitation des salaires, ce qui

6. d'après les statistiques de l'I.L.O., *op. cit.* en général voir E. SHORTER et Ch. TILLY, *Strikes in France 1830-1968*, Cambridge U.P., London. R. GOETZ-GIREY, *Le mouvement des grèves en France de 1919 à 1968*, Sirey, Paris, 1963; MONIQUE BOREL, *Relation entre les conflits du travail et la vie économique en France 1950-1982*, in *Revue française des affaires sociales*, n° 2, avril-juin 1983, pp. 115-137.

7. voir l'exposé des grèves dans HYWEL FRANCIS et DAVID SMITH, *The Fed*, Lawrence Wishart, 1980, London; sur la grève de 1972, J. HUGHES et R. MOOR, *A Special Case? Social Justice and the Miners*, Penguin, 1972. Sur la grève de 1974, COLIN CROUCH, *The Intensification of Social Conflict in the United Kingdom*, in CROUCH-PIZZORNO, *op. cit.*, pp. 191-256.

est couronné de succès, même si après 1974 les travaillistes mènent une politique voisine. En Belgique (8), la grève qui éclate dans le Borinage en janvier 1959, puis atteint la Wallonie, est une conséquence directe des fermetures annoncées. Mais le mouvement ne peut s'étendre vraiment, le syndicat chrétien lui reste hostile et la FGTB socialiste, réticente, esquive la question de fonds dans la négociation et accepte vite la reprise. Dans le grand mouvement national de 1960-1961, où la Wallonie est à l'avant-garde, les difficultés de la mine cèdent le pas au problème plus général de la désindustrialisation wallonne, et le motif direct de la grève est de toute façon le refus de la loi-programme du gouvernement. Les mineurs du Limbourg se mettent en mouvement plus tard, d'abord en 1966 puis en janvier-février 1970. Cette grève est le premier signe du mécontentement général face aux accords de programmation sociale signés par les syndicats notamment en 1968 et 1969 et qui correspondent mal aux possibilités d'une conjoncture économique favorable, et même si la menace de fermeture commence à peser, le conflit est réglé uniquement au niveau salarial. Cette situation se répète exactement en Allemagne (9) où des grèves sauvages dans la Sarre en 1969 puis la Sarre et la Ruhr en 1973, contestent l'acceptation par les syndicats, notamment dans l'accord de 1967, d'une politique de limitation de salaires désavantageuse pour les travailleurs alors que l'inflation

8. sur la grève du Hainaut en 1959, voir R. GUBBELS, *op. cit.* et l'étude collective par la cellule de mémoire ouvrière de l'Institut Emile Vandervelde de Bruxelles, sur "restructuration du Borinage et grève de février 1959", présentée par J.-J. MESSIAEN au Congrès de l'IALHI, Bruxelles, septembre 1985. sur le Limbourg, J. VAN DE KERKHOVE, *grèves spontanées; phénomènes et symptômes de crise. Quelques constatations et réflexions sur la vague de grèves en Belgique de 1970 à 1972* in *Recherches Sociologiques*, 1973, pp. 335-356. et C. PIRET, *signification de la grève du Limbourg*, in *Recherches Sociologiques* II, 1 janvier 1971, pp. 107-122.

9. WALTER MÜLLER-JENTSCH et HANS-JOACHIM SPERLING, *Economic Development, Labour Conflicts and the Industrial Relations System in West Germany*, in CROUCH-PIZZORNO, *op. cit.*, I, pp. 257-306. MÜLLER-JENTSCH et BERGMAN, *The Federal Republic of Germany. Cooperative Unionism and Dual Bargaining Challenged*, in S. BARKIN, ed., *Worker Militancy and its Consequences 1965-1975*, New York, Praeger, 1975.

s'accélère. En France (10), la situation est légèrement différente, puisque la grève de Decazeville en 1961-62 est une réaction à la fermeture prévue de la mine. Par contre, la grève générale de mars-avril 1963 exprime le mécontentement devant la dégradation du pouvoir d'achat des mineurs qui a pris du retard par rapport au secteur privé. La reprise se fait avant tout avec des avantages salariaux, même si une table ronde doit envisager l'avenir de la profession. De nouveau, le conflit lorrain de Faulquemont en 1971 et son rebondissement en 1974 sont directement liés à la perspective de fermeture de la mine.

On peut donc conclure que le terrain de lutte privilégié est resté celui des avantages matériels. Les conflits en France et en Belgique témoignent pourtant du malaise des mineurs devant le déclin, mais n'affrontent directement le patronat et les autorités sur ce sujet souvent tabou que de façon localisée. En fait, pour l'essentiel, les mineurs ont été dans cette période l'avant-garde du mouvement ouvrier dans le refus des politiques de revenus conservatrices privant les salariés des avantages qu'ils pouvaient espérer, soit qu'ils mettaient en cause la politique d'un gouvernement conservateur comme en France et en Grande-Bretagne, soit qu'ils rejetaient l'acceptation par les directions syndicales de ces politiques de revenus néfastes en Belgique et en Allemagne. Sur ce terrain, leur action a été profitable à tous puisque en France en 1963, en Belgique en 1970, en Grande-Bretagne en 1972 et 1974, en Allemagne en 1973, ce sont les mineurs qui ont permis de débloquer la situation salariale pour le secteur public ou l'ensemble du monde ouvrier. Les grandes grèves française et britannique ont aussi fait prendre conscience à l'opinion du rôle des mineurs et fait beaucoup pour transformer un problème catégoriel en problème national. Mais la question du déclin ou de l'avenir de l'industrie charbonnière fut rarement abordée de front.

On constate enfin que, dans les conflits liés directement à la récession, les négociations menées par les syndicats témoignent d'un déplacement rapide des enjeux, du refus des fermetures à leur aménagement. Les conflits français et belges sont les plus significatifs à cet

10. voir GEORGES LEFRANC, *grèves d'hier et d'aujourd'hui* (Paris, 1970) sur Decazeville en 1963; R. DURAND et P. DUBOIS, *la grève*, Colin, Paris, 1975; DENIS SEGRESTIN, *Le phénomène corporatiste*, Fayard, Paris, 1975.

égard (11). Lorsqu'en 1959, le gouvernement belge s'abritant derrière la CECA annonce un plan de fermetures massives dans le Borinage, la grève éclate spontanément et finit par être reprise par la FGTB. Mais la centrale syndicale accepte très rapidement le plan de fermeture et se contente de promesses de reclassement et de reconversion régionale finalement peu suivies d'effets. De même, que se passe-t-il à Decazeville (décembre 1961-février 1962) où la fermeture condamne 2000 mineurs? La CGT commence par réclamer le maintien de la mine mais négocie en fait sur les retraites, la sécurité sociale minière et les primes de conversion, et les instances nationales dissuadent les responsables locaux de continuer le mouvement contre la fermeture. Ce premier conflit fournit pour l'avenir le modèle de la charte sociale en cas de fermeture. A Faulquemont en Lorraine en 1971, 1500 mineurs sont en grève illimitée contre la fermeture prévue en 1973. Les syndicats défendent d'abord la rentabilité économique de la mine, mais glissent rapidement sur le même terrain qu'à Decazeville, c'est-à-dire les conditions de reconversion et de mutation. Le rebondissement de ce conflit en 1974 lors de la fermeture est un baroud d'honneur pour que la mine vive, mais ailleurs.

A travers les grèves contre les fermetures, il semble donc que l'essentiel de la lutte syndicale porte donc sur l'obtention des compensations les meilleures possibles. Les syndicats de mineurs étaient-ils prêts à accepter l'inévitable, c'est-à-dire à terme la mort de la mine?

On peut donc s'interroger sur l'attitude finalement assez modérée des centrales syndicales. Les organisations de mineurs sont pourtant célèbres par l'âpreté des luttes qu'elles ont su engager, en 1947-48 en France ou en 1926 puis en 1984-85 en Grande-Bretagne par exemple. Mais sauf dans ce dernier cas, il n'y a pas de grand sursaut devant la menace de mort qui pèse sur les bassins houillers, menace pourtant pressentie puisque dès 1958 Will Paynter en Grande-Bretagne ou le président du syndicat allemand Heinrich Gutermut soulignent l'ampleur de la crise structurelle. Avant d'avancer des hypothèses pour rendre compte de cette modération syndicale, l'historien qui a coutume de faire

11. voir aussi pour la Grande-Bretagne, l'introduction à la deuxième édition (1969) du classique *Coal is Our Life* de N. DENNIS, F. HENRIQUES, CH. SLAUGHTER (1956); et RICHARD HYMAN, *Occupational Structure, Collective Organisation and Industrial Militancy* in CROUCH-PIZZORNO, *op. cit.* II, pp. 35-70.

de tels constats pour des époques plus anciennes doit, s'agissant du temps présent, préciser sa position sous peine d'être considéré comme un donneur de leçons faciles à des leaders syndicaux compétents et expérimentés. A ceux qui sont toujours prompts à soupçonner les organisations ouvrières d'insuffisance, la confiance jamais démentie de la masse des mineurs envers leurs syndicats offre un démenti de poids. Il faudrait d'ailleurs pouvoir indiquer des solutions évidentes à la récession, et il n'y en avait pas au niveau purement syndical: les organisations ont donc fait ce qu'elles ont pu, mais évidemment dans certaines limites imposées par l'analyse des directions de l'époque de ce qu'était le rôle essentiel d'un syndicat.

Surtout, notre angle d'observation a été bien étroit, puisque nous avons examiné les conflits. Heureusement, nous ne sommes plus au 19ème siècle, et l'activité syndicale peut le plus souvent éviter cet ultime recours qu'est la cessation du travail. L'absence de grèves ne signifie donc nullement immobilisme syndical. Depuis 1960, les syndicats ont exercé une pression permanente comme en témoignent les manifestations de masse à Dortmund (12) ou à Lens, les délégations et le lobbying au Parlement britannique etc... La négociation a permis d'obtenir beaucoup d'aménagements, de faire reporter à plus tard certaines fermetures ou de les éviter. Ainsi la négociation syndicale a-t-elle abouti in extremis avec des arguments économiques en 1974 au maintien du bassin du Dauphiné condamné par le gouvernement. Les plus grands succès syndicaux concernent d'abord l'aménagement social des fermetures. Que l'on songe au sort des travailleurs d'une autre industrie en déclin rapide, le textile, et l'on verra que les mineurs ont obtenu le maintien de leurs avantages ou d'importantes mesures transitoires, notamment en Allemagne en 1963, en Grande-Bretagne en 1965 et en France ponctuellement, grâce à leurs syndicats. D'autre part, la pression syndicale sans relâche a souvent gagné la bataille de l'opinion publique et donc accéléré les mesures gouvernementales pour implanter de nouvelles industries, du moins en Grande-Bretagne et dans la Ruhr, et il s'agissait peut-être là de l'essentiel.

12. par exemple pour l'Allemagne, GERT HAUSCH et BRENDT SEMMLER, *Betriebsbesetzungen und gewerkschaftlicher Kampf in Marxistische Studien*, Jahrbuch der IMFS, 6, 1983.

L'observateur est donc amené non à juger, mais à s'interroger en constatant qu'une telle crise a quand même été traversée sans provoquer d'affrontement majeur et de conflit plus étendu jusqu'à la grève britannique de 1984. La modération de la plupart des syndicats, leur réserve prudente dans la confrontation avec les responsables politiques et économiques joue ici un rôle indéniable.

Il faut d'abord bien garder à l'esprit les difficultés considérables d'une action plus franche et le fait que les syndicats de mineurs ont été desservis par le rapport de forces dans lequel ils agissaient. Il leur fallait déployer une énergie très considérable pour faire plier des gouvernements très déterminés et souvent politiquement hostiles. Les mineurs français ont triomphé de l'ordre de réquisition en 1963 et les Britanniques ont fait tomber le gouvernement conservateur en 1974 au prix d'un lourd effort. Mais il est probable que les mineurs belges par exemple n'étaient pas en état de se faire entendre des dirigeants du pays en 1959. Dans ces grands combats, la solidarité du reste du mouvement ouvrier a parfois été jugée insuffisante, notamment celle de la FGTB et du TUC. Surtout, il ne faut pas se cacher les faiblesses internes du syndicalisme minier malgré ce que nous avons dit de sa puissance. Devant des problèmes qui nécessitaient une unanimité ouvrière, la division a parfois interdit l'action nationale de grande ampleur. Seule l'Allemagne semble échapper à cette situation. Mais c'est particulièrement criant en Belgique où la coordination reste impossible entre la Wallonie qui s'identifie au syndicat socialiste FGTB et décline vite, et le Limbourg qui prospère encore et est le fief du syndicat chrétien CSC dont les perspectives sont bien différentes. Signalons qu'en 1959 pendant la grève du Borinage, les mineurs du Limbourg ne voyaient pas d'un trop mauvais oeil la fermeture des mines non rentables de la Wallonie (13). Aucune action commune n'était possible, et même en Wallonie, le mouvement borain n'a pas toujours été relayé. La France connaît une division syndicale gênante entre 4 centrales, même si l'entente entre CGT et CFDT a été assez correcte. Mais les divisions régionales ont ici joué pleinement. Le Nord-Pas-de-Calais n'avait vraiment été solidaire de Decazeville quand il le fallait, mais la Lorraine s'est parfois montrée tiède envers le Nord-Pas-de-Calais et inversement. En Grande-Bretagne, la solidité de la N.U.M. ne peut masquer les grandes divergences entre bassins. On se souvient de l'attitude séparatiste du Nottinghamshire

13. cité par J.-J. MESSIAEN, *op. cit.*

dans le dernier conflit: les bassins dont l'avenir était mieux assuré ont toujours eu une telle tentation. Il est arrivé qu'une fédération comme celle du Pays de Galles n'ose pas agir car le soutien de toute la N.U.M. n'était pas certain. Mais au Pays de Galles même, la solidarité d'une vallée à l'autre ne s'est pas toujours affirmée comme prévu. Un peu partout, par peur de hâter la fermeture dans sa région, on a eu des réticences à aller au secours du voisin menacé, alors que sur les problèmes salariaux, l'unité se reconstituait rapidement. Ceci renvoie bien sûr aux sentiments de la base que nous évoquerons plus tard.

A côté de ces difficultés réelles, la modération des syndicats de mineurs met aussi en jeu leurs conceptions de fond des relations sociales. Dans une industrie traditionnelle en déclin, le mouvement ouvrier peut réagir de deux façons opposées: l'insécurité peut engendrer un mécontentement qui pousse à l'activisme et éventuellement à la mise en cause du système économique; elle peut aussi pousser à collaborer avec les patrons pour améliorer les performances économiques de l'industrie et minimiser le rythme du déclin. Le choix d'une de ces orientations dépend pour beaucoup de l'existence ou non pour le syndicat d'une perspective de changement global et tout autant de l'institutionnalisation des relations industrielles. Or, à l'image de la plus grande partie du syndicalisme de l'Europe industrielle, les syndicats de mineurs sont pour la plupart profondément institutionnalisés, et particulièrement en Allemagne et en Belgique. En Allemagne, IG Bergbau a fait le choix de l'application loyale voire enthousiaste de la cogestion (14) et est très liée à la politique économique de la "grande coalition" en 1966-67. L'attitude de la direction syndicale qui, à la différence de la centrale des métaux, ne tire pas de leçons des grèves sauvages de 1973, mais les condamne comme des menées communistes qui n'ont pas amélioré le pouvoir de négociation des travailleurs dit nettement quelles sont ses priorités. En Belgique (15) la FGTB est complètement engagée dans les accords de programmation sociale, et le syndicat chrétien refuse en 1970 de relayer les revendications des mineurs du Limbourg qui mettent en

14. P. WALINE, *50 ans de rapports patrons-ouvriers en Allemagne 1918-1968*, Colin, 1970, et le volume annuel édité par O. JAKOBI, W. MULLER-JENTSCH et W. SCHMIDT, *Gewerkschaften und Klassenkampf: Kritische Jahrbuch*, Fischer, Francfort.

15. MICHEL MOLITOR, *Social Conflict in Belgium*, in CROUCH-PIZZORNO, *op. cit.* I, pp. 21-52.

péril ces accords. En Grande-Bretagne, la situation est différente selon les bassins. A côté de ceux qui répugnent à l'action, on trouve des bassins militants comme le Yorkshire, et des syndicats à direction communiste au Pays de Galles et en Ecosse. Mais l'expérience historique des mineurs britanniques les conduit à placer par dessus tout l'unité syndicale. Or pendant la majeure partie de la période, la direction de la NUM préfère conserver ses relations très institutionnalisées avec les houillères nationalisées et le gouvernement. Ce n'est qu'en France que la situation est différente puisque la CGT et dans une moindre mesure la CFDT sont beaucoup moins intégrés dans le jeu des partenaires sociaux et appuient un projet politique de changement. Le syndicalisme français était donc mieux armé pour contester le principe même de la récession charbonnière.

A partir de ces positions de départ, un élément essentiel détermine les comportements syndicaux, c'est la nature des sociétés houillères, puisqu'en France et en Grande-Bretagne les charbonnages sont nationalisés tandis qu'en Belgique et en Allemagne, ce sont des entreprises privées.

Dans ces deux derniers pays, un syndicalisme très intégré se trouve face à des patrons capitalistes. La solution structurelle à laquelle ces syndicats peuvent se rallier est donc la nationalisation ou la socialisation des mines, malgré l'expérience des houillères nationalisées des pays voisins. La FGTB propose donc la nationalisation lors de la grève de 1959, mais, isolée, elle y renonce vite. Puis le déclin des bassins wallons est extrêmement rapide dans les années 1960 et la crise du secteur charbonnier devient un élément du problème plus vaste du déséquilibre régional en Belgique. Quand la question se pose ensuite pour le Limbourg, la centrale chrétienne qui y domine ne reprend pas à son compte un projet de nationalisation qui lui est étranger. On peut dire qu'en Belgique le mouvement ouvrier s'est vite trouvé dans une position d'impuissance fondamentale face à la récession charbonnière. En R.F.A. par contre (16), IG Bergbau propose dès 1958 la socialisation des mines comme solution à la crise et, avec le changement gouvernemental et

16. W. ABELSHAUER, *Von der Kohlenkrise zur Gründung der Ruhrkohle AG in Glückauf, Kameraden*, ed. par H. MOMMSEN et U. BORSODORF, Bund Verlag, Köln 1979, pp. 415-443. P. SCHAAP, *Ruhrbergbau und Sozialdemokratie. Die Energiepolitik der Grossen Koalition 1966-1969*, Marburg, 1978.

aussi patronal après 1967, aboutit à ses fins. Le syndicat allemand est en quelque sorte le père de la société Ruhrkohle AG créée en 1969 et y a des responsabilités économiques. On peut parler dans ce cas de succès dans le cadre des perspectives de ce syndicat. Mais les problèmes de ces charbonnages réapparaissent dès 1972. La seule possibilité aurait alors été de dénoncer comme mauvaise la logique économique qui aboutissait aux fermetures au nom d'une autre logique du développement économique et social. Mais comme le syndicalisme belge, le syndicalisme allemand n'avait aucune intention de franchir un tel pas, l'essentiel étant de sauver les relations paritaires harmonieuses sans mettre en cause le système. Il ne restait donc qu'à obtenir la meilleure protection sociale et à gérer la crise et peut-être la mort des charbonnages. De ce point de vue, on peut parler d'échec en Belgique et de succès en Allemagne.

La situation est autre en France et en Grande-Bretagne où des syndicats beaucoup moins réformistes se trouvent face à des houillères nationalisées qu'ils ont largement contribué à faire naître. La N.U.M. considère donc le National Coal Board (NCB) comme un partenaire spécial qui ne doit pas trahir les mineurs, mais les protéger pour leurs sacrifices. Le NUM se contente donc longtemps de négocier les fermetures avec le NCB. Il faut d'ailleurs reconnaître que les problèmes posés par les fermetures ne deviennent très graves qu'au milieu des années 1960, surtout après 1966. De 1959 à 1963, sur 170000 mineurs qui perdent leur emploi pour l'ensemble de la Grande-Bretagne, 5000 sont transférés dans d'autres bassins, 12000 ont 65 ans et 2350 prennent une retraite anticipée. 7500 seulement sont chômeurs de longue durée, donc les autres, au nombre de 145000 retrouvent du travail (17). La NUM peut donc prendre patience, d'autant qu'elle a identifié le responsable: ce n'est pas le NCB, mais le gouvernement conservateur dont la politique énergétique est inféodée aux compagnies pétrolières. Le syndicat cherche donc une solution non dans l'action industrielle, mais dans le changement politique. Malheureusement, le gouvernement travailliste de Wilson ne fait guère mieux pour les mineurs. C'est seulement à la fin des années 60 que le syndicalisme britannique commence à considérer le NCB comme un patron qui n'est pas différent des autres. D'où son

17. MARTIN BULMER, ed., *Mining and Social Change. Durham County in the 20th Century*, Croon Helm, London 1978, et notamment *The Decline of Mining. A Case Study: Spennymoor*, pp. 235-263.

âpreté au début des années 1970 à faire payer et à faire tomber le gouvernement conservateur, mais sans obtenir par la suite une nouvelle politique économique. En Grande-Bretagne, l'affrontement sur le fond a donc été longuement retardé plutôt qu'esquivé. Les nouvelles tensions à partir de 1979, le changement à la direction de la NUM et la politique de Madame Thatcher y ont finalement conduit en 1984. On retrouve en France certains éléments de cette situation. Les mineurs gardent pendant un certain temps des illusions sur ce qui leur est dû par les houillères nationales et par le pays tout entier, et le climat de la grève de 1963 en témoigne. Le rôle essentiel revient ici à la CGT, majoritaire chez les mineurs de charbon. Dès le début, la CGT affirme nécessaire la défense du charbon national et, à la différence des syndicats des pays voisins, refuse le principe même des fermetures, donnant ainsi le ton à l'ensemble des réactions syndicales françaises. Dans le long terme, cette affirmation radicale n'a pu modifier sensiblement le sort des mines du pays. Nous avons dit à propos d'exemples locaux que le mouvement ouvrier n'avait pas été en état d'imposer cette orientation, et qu'il a négocié en retrait sur ce principe. On peut penser qu'en France également le changement politique imposant une autre logique économique semblait aux principaux syndicats la seule solution réelle. De ce point de vue nous avons exclu de notre exposé les changements intervenus après 1981. Reste que le principe de résistance aux fermetures a pu être affirmé, mais non défendu jusqu'au bout au niveau local, ni mener à une action nationale sous forme de conflit. La seule occasion réelle aurait pu être la grève de 1963, mais ni la CGT, ni les autres syndicats n'étaient alors prêts à poser le problème dans toute son ampleur. De telles occasions ont manqué par la suite, et les conflits lorrains notamment n'étaient pas généralisables, comme le rapport de forces l'a montré. Cet insuccès a conduit récemment un sociologue (18) à poser la question suivante: le thème de la défense du charbon national était-il vraiment un thème économique? Il est parfois question de rentabilité, mais le terrain des coûts et de la gestion sur lequel se place le gouvernement, est-il le plus important? La défense du charbon national ne serait-il pas plutôt un thème social qui vise à rappeler tout ce que le pays doit aux mineurs depuis la bataille de la production, et leur amertume devant l'abandon où ils se trouvent? Sa fonction ne serait pas d'engager vraiment le débat

18. DENIS SEGRESTIN dans *Le phénomène corporatiste*, Fayard, 1985.

économique, mais d'exprimer ce qu'il y a de plus profond dans une conscience ouvrière blessée par l'ingratitude nationale...

Globalement donc, au niveau européen, les syndicats de mineurs, qu'ils aient ou non une perspective de changement social, qu'ils aient affaire à un patronat privé ou à des houillères nationalisées, ont dû rester sur une position relativement défensive et adopter en pratique une position de repli qui a consisté le plus souvent à "dissocier la défense des mineurs de la défense de la mine" (19), donc à protéger les avantages acquis, le statut et les conditions de reconversion des mineurs. Cette stratégie purement sociale correspondant à une optique fortement corporatiste n'a pu peser réellement sur les politiques économiques qui prévoyaient à long terme le déclin ou la mort de la mine même quand elles affichaient la volonté de sauvegarder son avenir. Les raisons fondamentales de cette position défensive sont probablement dans la combinaison des éléments que nous avons évoqués successivement: les effets de démoralisation dûs à la récession, un rapport de forces globalement défavorable à cause de l'énormité de l'enjeu qui était la politique énergétique et donc la politique industrielle de chaque gouvernement, des options syndicales relativement limitées dans leurs objectifs au moins en Allemagne et en Belgique, et enfin un élément qui pèse probablement beaucoup plus encore, qui est l'attitude de l'ensemble des mineurs dont il faut dire un mot de conclusion.

Nous avons mentionné au passage quelques manifestations de mécontentement devant des politiques syndicales jugées attentistes, à différents niveaux: des militants locaux à Decazeville, en Lorraine, au Pays de Galles ont voulu continuer la lutte interrompue par les directions nationales. La base elle-même, en Belgique, en Allemagne, en Grande-Bretagne, a déclenché des grèves sauvages mettant en cause les directions syndicales. Mais l'union, la fidélité massive aux organisations n'ont pas été démenties. On peut donc poser cette question fondamentale: les syndicats n'ont ils pas agi en conformité avec le sentiment profond d'une partie importante des mineurs en défendant les mineurs sans défendre la mine? La réponse nécessiterait de longs développements qui dépassent le cadre de cet exposé, mais quelques remarques peuvent en indiquer le chemin.

19. formule de SEGRETTIN, *op. cit.*

Les fermetures ont causé des drames sociaux de grande ampleur et des drames humains réels, l'amertume, la colère et la frustration. Mais s'agit-il vraiment d'un drame professionnel? Tout suggère que le drame professionnel, le fait que le mineur se détache de son métier, est beaucoup plus ancien. Il commence au début du siècle, et il se joue dans l'entre-deux-guerres, malgré la fierté retrouvée de l'après-guerre. Les fils sont déjà partis, et ce sont les mineurs qui les ont poussés à quitter ce métier. Au début des années 1960, dans beaucoup de bassins continentaux, on manque de main-d'oeuvre. D'ailleurs, le métier lui-même a changé (20), la communauté de travail s'est dissociée: tirée par le haut vers des professions nouvelles pleines d'avenir; dissociée également parfois par un recrutement massif d'étrangers qui, en France par exemple, sont longtemps privés des bénéfices du statut du mineur et qui peut-être ressentent en premier les conséquences de la crise. Il n'y a qu'en Grande-Bretagne que les communautés minières sont restées suffisamment solides et vivantes pour expliquer le grand mouvement de masse de 1984-85 certainement impossible ailleurs depuis longtemps, car les jeunes sont partis, les plus anciens relativement résignés et les étrangers isolés.

Dans ces conditions, la lutte contre la récession a deux aspects essentiels. C'est d'abord un repli corporatif sur les avantages acquis. Puisqu'il n'y a plus d'autre perspective et que la mine va mourir, il faut avant tout préserver le statut qui est une garantie sociale de survie pour les mineurs. De plus, dans ces conditions où les mineurs ont le sentiment d'une tromperie à leur égard, il n'y a plus aucune raison de se sacrifier pour elle, d'où l'âpreté de la revendication salariale pendant cette crise. Sur ce premier plan, le syndicat a joué pleinement son rôle. Mais par ailleurs, si la fermeture de la mine n'est pas toujours un drame professionnel, elle est à coup sûr un drame local ou régional. Partout, les protestations les plus spectaculaires sont les manifestations de l'ensemble de la population, et surtout les journées "ville morte". Au delà d'un métier, ce sont des régions qui se sentent mourir. A cela, le syndicalisme seul ne peut s'opposer et il n'est qu'une composante d'un mouvement pour la survie. Ajoutons qu'il y a peut-être chez les mineurs des sentiments plus nuancés que ce que l'on veut bien dire, pas seule-

20. R. TREMPE, *Réflexions sur évolution technique, emploi, qualifications dans les mines de charbon en France depuis la fin de la deuxième guerre mondiale* in *Technologies, Idéologies, Pratiques*, V, 2, 1985, pp. 8-17.

ment l'amertume ou la résignation mais aussi une certaine ambiguïté. La mine, après tout, est aussi une ennemie dont on s'empresse d'éloigner ses fils. Marcel Gillet aimait citer une délibération d'un conseil municipal de la Loire affirmant que chaque fermeture de puits devrait être un jour de joie pour les mineurs, et les auteurs d'une histoire du syndicat des mineurs du Pays de Galles (21) rapportent une chanson d'un mineur reconverti qui écrit en substance: "vous avez cru nous avoir, mais c'est l'inverse car dans le fond, nous ne voulons rien tant que la fermeture de cette mine". La mort de la mine est-elle forcément toujours une défaite pour le mineur?

21. H. FRANCIS et D. SMITH, *op. cit.*